

**LIMITE DES AFFAIRES MARITIMES (LAM)**

**L'HERAULT**

Département de L'HERAULT (34) / Commune d'AGDE (34003)

**Texte juridique de référence** : Décret n° 59-951 du 31 juillet 1959

Limite	Observations
A la chaussée d'Agde dite « du Moulin »	<p><b>Aspects juridiques</b> : Texte de référence identifié.</p> <p><b>Aspects géographiques</b> : Chaussée non repérable directement à partir du Scan Littoral. Positionnement réalisé à partir de la carte scannée transmise par la DDTM34 (cf. page 2). La chaussée est aisément repérable à partir de l'OrthoLittorale (et présence d'un moulin confortant cette position). Positionnement <b>connu précisément</b> (incertitude &lt; 50 mètres)</p>

Visualisation de l'emplacement proposé pour la limite (arc en jaune sur la capture d'écran) :



Document(s) fourni(s) par un service compétent

Carte scannée fournie par la DDTM34 :

